



www.micro-pelle.fr



Conditions générales de vente

PREAMBULE

micro-pelle.fr est le nom commercial de la société SPARK-IN SARL, au capital de 37 500 €, dont le siège social est situé 7, rue Paul Cézanne 10120 SAINT GERMAIN - France. Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le n° 487512824 RCS TROYES. Le site est la propriété de SPARK-IN en sa totalité ainsi que l'ensemble des droits y afférents. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sauf autorisation écrite et préalable de SPARK-IN.

Article 1 - APPLICATION DES CONDITIONS

Le vendeur est défini, ci-dessous, comme étant micro-pelle.fr. L'acheteur est défini, ci-dessous, comme étant la personne signataire et acceptant les présentes conditions de vente. Les conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes conclues par micro-pelle.fr. Toutes autres conditions n'engagent le vendeur qu'après confirmation écrite de sa part. Les renseignements donnés sur les catalogues, liste de prix, site Internet, notes, etc. ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent, à ce titre, être modifiés par le vendeur sans préavis. Les caractéristiques des produits présentés sur le site peuvent évoluer. Les photos, graphismes, textes, informations attribués à chaque modèle sont non contractuels. A ce titre, la responsabilité de micro-pelle.fr ne pourra être engagée en cas d'erreur ou d'omission dans la présentation ou dans le cas de modification des caractéristiques d'un produit par le fournisseur. Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre du vendeur comporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales. Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par micro-pelle.fr, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures. La zone géographique couverte par l'offre micro-pelle.fr est la France métropolitaine, la Corse et la Belgique.

Article 2 – PRIX

Les prix indiqués sur le site sont exprimés en Euros, toutes taxes comprises, hors frais de livraison. Le prix total indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif exprimé en Euros, toutes taxes comprises. Il inclut le prix des articles, les frais d'emballage et les frais de transport. Le prix total de la commande est payable au comptant, en Euros uniquement, le jour de la confirmation de celle-ci. micro-pelle.fr se réserve le droit de modifier les prix des articles présents sur le site à tout moment et ce sans information préalable.

Article 3 – COMMANDES

Pour passer commande l'acheteur doit, au préalable, s'identifier. A cet effet, il doit remplir, selon les indications qui lui sont fournies en ligne, un formulaire mis à sa disposition où il fera figurer les informations nécessaires à son identification et notamment ses nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale, adresse électronique, adresse de facturation et adresse de livraison. Un complément d'information pourra lui être demandé par la suite pour assurer la qualité et la sécurité de la livraison. Les commandes sont effectives dès la date de réception du règlement pour les chèques ou virements bancaires et dès la date de débit du compte de l'acheteur pour les cartes bancaires.

Article 4 – PAIEMENT

Les paiements doivent être effectués de telle manière que le vendeur puisse disposer des sommes le jour de l'échéance. Les paiements peuvent être exécutés par virement à la commande - carte bancaire - ou par chèque à la commande. L'encaissement du chèque est réalisé à sa réception. Aucune expédition en contre remboursement ne sera pratiquée. Tout règlement versé à micro-pelle.fr ne saurait être considéré comme des arrhes. L'acheteur ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation. Lorsque l'acheteur est en retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, le vendeur peut, de ce seul fait et

sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons sans que l'acheteur ne puisse réclamer des dommages et intérêts au vendeur. En cas de recours par la voie contentieuse, le vendeur est en droit de réclamer à l'acheteur le remboursement des frais de toute sorte liés à la poursuite. Pour tout paiement effectué sur le site Internet, le vendeur se réserve le droit pour accepter la vente de demander à l'acheteur de justifier de son identité et de son lieu de domicile.

Païement par chèque bancaire à la commande: Le chèque doit être envoyé, daté, signé et libellé à l'ordre de micro-pelle.fr à l'adresse suivante (précisez) :

micro-pelle.fr - Service Commandes
7, rue Paul Cézanne
10120 Saint Germain

L'acheteur devra, également, préciser au dos du chèque le numéro de commande affilié. Après avoir enregistré la commande, l'acheteur dispose de 10 jours, délai d'acheminement compris, pour nous faire parvenir le chèque de règlement. Passé ce délai, la commande sera automatiquement annulée.

NB : Les encaissements des chèques sont réalisés à leurs réceptions. Un chèque de banque peut être demandé dans le cas où les sommes engagées dépassent 800 €. micro-pelle.fr accepte les chèques libellés en Euros uniquement et tirés sur une banque dont l'agence se situe sur le territoire français exclusivement.

Païement par virement bancaire à la commande. Pour cela, nous contactez afin d'obtenir nos coordonnées SEPA.

L'acheteur devra, également, préciser dans l'ordre de virement le numéro de commande affilié. Après avoir enregistré la commande, l'acheteur dispose de 10 jours pour réaliser le virement. Passé ce délai, la commande sera automatiquement annulée.

Article 5 – LIVRAISON

Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif, y compris sur le devis. En conséquence, le dépassement des délais de livraison ne peut donner, en aucun cas, lieu au versement de dommages et intérêts, à des retenues ou à l'annulation des commandes en cours. De convention expresse, un cas de force majeure ou d'évènements tels que lock-out, grève, arrêt de travail total ou partiel dans l'usine du vendeur ou chez ses fournisseurs, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports, mesures légales ou administratives empêchant, restreignant, retardant ou interdisant la fabrication ou l'importation de la marchandise, le vendeur est déchargé de toutes responsabilités à la livraison. micro-pelle.fr tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas et des évènements ci-dessus énumérés. Dans tout les cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers micro-pelle.fr. La livraison du matériel n'inclut jamais de mise en service ou d'explications de fonctionnement. La livraison est effectuée à l'adresse que le client a indiquée lors du processus de commande. En l'absence de tout destinataire à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande, un avis de passage sera laissé dans la boîte aux lettres et les éventuels frais de nouvelle présentation seront à la charge de l'acheteur. micro-pelle.fr ne livre pas les hôtels, campings, bases militaires ou boîtes postales et se réserve le droit de refuser toute commande dont l'adresse de livraison ne serait pas conforme. Les frais de port sont calculés en fonction de l'adresse de livraison indiquée lors du passage de commande et en fonction du montant total de la commande et sont exprimés toutes taxes comprises. **La livraison est offerte à partir d'un montant de 15 000 Euros** à destination de la France métropolitaine uniquement et sauf indications contraires sur le site. Pour des raisons de disponibilité, une commande pourra être expédiée en plusieurs fois.

Article 6 – TRANSPORT

Lors de livraisons par le biais d'un transporteur, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur quels que soient leurs modes et conditions d'expéditions. L'acheteur doit, obligatoirement, vérifier les marchandises lors de leur réception en présence du transporteur et doit, impérativement, signifier par écrit sur le bon de transport, si besoin est, les réserves observées et ce même en cas d'expédition franco de port. Sauf convention contraire, le vendeur choisit librement le transporteur. **Dans le cas où le colis serait abîmé, l'acheteur doit le refuser.** Dans le cas d'une perte de colis lors du transport, les délais d'enquête peuvent varier selon le transporteur et prendre de une semaine à 2 mois. En cas d'émission de réserves lors de la réception, celles-ci doivent être déclarées par courrier recommandé auprès du transporteur sous un délai de 48 heures maximum et envoyées en copie sous le

même délai à micro-pelle.fr - Service Commandes – 7, rue Paul Cézanne 10120 Saint Germain

Article 7 - FACULTE DE RETRACTATION RESERVEE AUX PARTICULIERS

Dans les conditions prévues par l'article L.121-16 du Code de la Consommation, dans le cadre de la vente à distance et conformément à la loi Hamon, l'acheteur dispose d'un **délai de rétractation de 14 jours francs à compter de la livraison** de sa commande. Pour faire valoir ce droit, l'acheteur devra retourner les marchandises à ses frais, risques et périls dans leurs états et leurs emballages d'origine et joindre sa facture. Dans le cas contraire, le colis retourné sera refusé. Dans le cadre du droit de rétractation réservé aux particuliers, micro-pelle.fr remboursera l'acheteur par chèque sous 30 jours à compter de la date de réception des articles retournés. Si un article renvoyé s'avère être incomplet ou endommagé, une décote de son prix sera appliquée selon le diagnostic réalisé par le SAV de micro-pelle.fr. L'acheteur sera alors informé du montant de cette décote par courrier.

Article 8 – RECLAMATIONS

Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable de micro-pelle.fr et l'obtention d'un numéro de retour. Les réclamations relatives à un défaut des marchandises livrées, à une inexactitude dans les quantités ou à leur référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par le vendeur, doivent être formulées à micro-pelle.fr par courrier recommandé dans un délai de 48 h à réception des marchandises, sans négliger si nécessaire et conformément à l'article 6 les recours contre le transporteur, à défaut de quoi le droit à réclamation de l'acheteur cessera d'être acquis. Les coordonnées précises de l'acheteur, la désignation de ou des éléments concernés, leur(s) numéro(s) de série et le numéro de facture ou de bon de livraison correspondant aux pièces décrites devront figurer dans le courrier recommandé. Le vendeur fera parvenir à l'acheteur par le moyen qu'il jugera le plus opportun, un accord de retour ainsi qu'un numéro de retour. L'acheteur dispose, après l'obtention du numéro de retour, d'un délai de 7 jours pour expédier le ou les éléments concernés complets et dans leur emballage d'origine en parfait état. Le retour des marchandises s'effectue aux frais du vendeur dans un délai de 1 mois après la date de commande. Ce retour sera remboursé par chèque par le vendeur sur la base tarifaire d'un retour par colis pré-affranchi Coliposte de la Poste. Passé ce délai de 1 mois, les frais de retour seront à la charge de l'acheteur. L'acheteur devra joindre à son envoi une photocopie de sa facture et faire apparaître sur le ou les colis la mention « SAV » ainsi que le numéro de retour communiqué par le vendeur. Dans le cas contraire, le colis retourné sera refusé. A défaut d'accord, toute marchandise retournée sera tenue à la disposition de l'acheteur à ses frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à la charge de l'acheteur.

Article 9 – GARANTIE

Tout les produits fournis par micro-pelle.fr bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivant du Code Civil. Nos produits sont garantis 1 an pièces et main-d'œuvre. Pour les pièces, vous devez nous contacter au préalable et en cas d'accord de notre part nous les retourner (sauf avis contraire de notre part) à votre charge.

Si nos vérifications confirment le dysfonctionnement, nous vous remplacerons la pièce. Pour la main-d'œuvre, le client doit également nous contacter au préalable. Sauf autorisation contraire de notre part, la garantie se fait dans nos ateliers situés à Saint Germain (10). Le transport (Aller et Retour) est à la charge de l'acheteur.

Dans tout les cas, toutes réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doit se faire avec un accord de notre part au préalable.

Le vendeur ne peut être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultant directement ou indirectement dans les cas suivants : - Tout entreposage sans protection ou prolongé - Toute négligence, erreur de manipulation, entretien et usage d'équipement non conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite. - Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur ou fabricant - Toutes modifications ou transformations mécaniques, électroniques, électriques, hydraulique ou autres apportées à l'équipement ou à ses dispositifs de raccordement par toute tierce personne. En cas de faillite ou impossibilité de fourniture du constructeur, l'acheteur ne peut se retourner contre le vendeur. micro-pelle.fr ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat des articles.

micro-pelle.fr ne garantit l'acheteur, au titre des vices cachés pouvant affecter les produits livrés, que dans le cadre d'un remplacement des articles défectueux ou des pièces les rendant impropres à leur usage,

sans pouvoir être considéré par l'acheteur comme responsable des éventuelles conséquences dommageables que ces vices cachés auraient pu entraîner. Les frais de port en retour restent à la charge exclusive de l'acheteur.

Article 10 - INSTALLATION DU MATERIEL

Le client s'engage à utiliser le matériel conformément aux normes en vigueur et selon la notice jointe avec le matériel. Le client n'utilisera le matériel qu'après avoir lu entièrement la notice qu'il s'engage à respecter scrupuleusement. Le respect des règles de sécurité, entres autres, est impératif. En cas d'insuffisance de connaissances techniques, le client s'engage à suivre les formations dispensées par un professionnel compétent et assuré pour ce type de travail. Le matériel peut faire l'objet d'amélioration ou être sujet à des normes spécifiques. Le client s'engage à se tenir au courant de ces normes et à faire évoluer son matériel en conséquence.

Article 11 – FICHES

L'ensemble des informations contenues dans les fiches (conseils, pratiques, techniques etc ...) présentes sur le site micro-pelle.fr sont l'expression d'une expérience qui complète les autres sources de connaissances que l'internaute a à sa disposition. Les décisions prises par l'internaute seront celles adaptées à son propre cas et ne sauraient donc engager la responsabilité de micro-pelle.fr. La reproduction, même partielle, des fiches ou de tout autre rédactionnel, est interdite sans l'autorisation préalable de micro-pelle.fr.

Article 12 - SECURITE

L'acheteur s'engage à utiliser le matériel conformément aux prescriptions du fabricant. Le client n'installera le matériel qu'après avoir lu entièrement la notice de montage qu'il s'engage à respecter scrupuleusement.

Article 13 - RESERVE DE PROPRIETE

En application de la loi du 12 mai 1980, le transfert de propriété des marchandises livrées à l'acheteur n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoires d'autres titres émis aux fins de règlement du prix. Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété les risques de perte, vol ou destruction sont à la charge de l'acheteur. L'inexécution par l'acheteur de ses obligations de paiement confère au vendeur le droit d'exiger la restitution immédiate des marchandises livrées aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Article 14 - CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-respect de l'une des obligations de l'acheteur par celui-ci, la vente sera résiliée de plein droit et les marchandises seront restituées au vendeur si bon lui semble, sans préjudice de tous dommages et intérêts que le vendeur pourrait faire valoir à l'égard de l'acheteur, sous un délai de 48 heures après la mise en demeure restée sans effet. Dans ce cas, micro-pelle.fr est autorisé à réclamer à l'acheteur une indemnité forfaitaire de 30 % du montant de la vente.

Article 15 - CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tous différents relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, seront soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de TROYES dans le ressort duquel se trouve le siège du vendeur, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège de l'acheteur. Le présent contrat est régi par la Loi française. L'application de la Convention de Vienne sur l'attribution internationale de marchandises est expressément écartée.